

Les bacheliers « de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ?

Jean-Paul Caille, Sylvie Lemaire*

La moitié des bacheliers provient aujourd'hui de familles dans lesquelles aucun des parents n'était titulaire de ce diplôme. Pour ces jeunes bacheliers « de première génération », l'accès au baccalauréat reste très lié aux différences de situation familiale et de niveaux d'acquis à l'entrée en sixième. Il est aussi la conséquence de choix d'orientation différents en fin de troisième. Leur niveau de formation initiale aurait probablement pu être encore plus élevé s'ils avaient fait au lycée et dans l'enseignement supérieur des choix plus en phase avec ce à quoi leurs résultats scolaires leur permettaient de prétendre. Cette tendance s'observe en fin de seconde, où les bacheliers « de première génération » choisissent plus souvent que les autres jeunes de préparer un baccalauréat technologique ou professionnel. Elle est encore plus prononcée dans l'enseignement supérieur : à niveau scolaire comparable, les bacheliers « de première génération » intègrent moins souvent une classe préparatoire aux grandes écoles et ils poursuivent aussi moins fréquemment leurs études dans une grande école au terme des trois premières années d'enseignement supérieur.

Ainsi, les bacheliers « de première génération » ne représentent que 15 % des entrants en classe préparatoire aux grandes écoles alors que 62 % des entrants en sixième en 1995 n'avaient aucun parent bachelier. Cette situation est à rapprocher des caractéristiques des familles dont sont issus les bacheliers « de première génération ». Tout se passe comme si le fait de vivre dans des familles éloignées de l'école et souvent moins convaincues de l'utilité professionnelle des diplômes les plus élevés, fragilisait le rapport de ces jeunes aux études, tant au niveau de la perception des opportunités apportées par certaines filières qu'à celui du vécu de leur scolarité.

Au cours des années 1990, les scolarités secondaires se sont profondément transformées. L'ouverture au plus grand nombre et la diversification des seconds cycles des lycées permettent aujourd'hui aux deux tiers d'une génération – proportion globalement stable depuis 1995 – de terminer leurs études secondaires avec le baccalauréat, alors que c'était seulement le cas d'un peu plus d'un jeune sur quatre au début des années 1980. Une des conséquences de cette élévation du niveau de formation initiale est qu'une part importante des bacheliers provient de familles dans lesquelles ni le père, ni la mère ne possèdent ce diplôme. Ce sont ce qu'on peut appeler, pour reprendre l'expression de Stéphane Beaud (Beaud S., 2002), des bacheliers « de première génération ». Ils représentent un bachelier sur deux¹.

Alors que la question de la démocratisation de l'enseignement fait l'objet de nombreuses investigations, ces élèves, qui en représentent une illustration, ont été paradoxalement peu

* Jean-Paul Caille (Ministère de l'éducation nationale – DEPP), Sylvie Lemaire (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – SIES).

1. Cette proportion (49 %) est évaluée à partir d'un échantillon d'élèves entrés en sixième en 1995, dont la majeure partie de ceux qui sont devenus bacheliers ont passé l'examen en 2002, 2003 ou 2004. Il est probable que depuis, même si les sources statistiques actuelles ne permettent pas de le vérifier précisément, la proportion de bacheliers de première génération ait légèrement diminué.

Les familles immigrées se distinguent des autres parents non-bacheliers par des aspirations scolaires plus fortes

Environ 15 % des enfants dont aucun des parents n'a le baccalauréat sont des enfants d'immigrés*. Par bien des aspects, ces élèves constituent une composante tout à fait spécifique des jeunes dont aucun des parents n'est bachelier. En effet, comme des études l'ont montré de manière récurrente (Vallet L.-A., Caille J.-P., 1996 ; Caille J.-P., 2007), à milieu social comparable, ils ont des aspirations scolaires beaucoup plus ambitieuses que les autres élèves. Leurs parents sont plus nombreux à souhaiter que leur enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus et croient aussi plus fréquemment à l'utilité des diplômes de l'enseignement supérieur. En fin de troisième, ce haut niveau d'aspiration se concrétise par une volonté beaucoup plus forte d'être orienté en seconde générale et technologique.

Les ressorts de ces choix sont connus. D'une part, les enfants d'immigrés qui, huit fois sur dix, appartiennent à des familles dont la personne de référence est un ouvrier ou un employé de service, rejettent d'autant plus la condition ouvrière (Beaud S., 2002 ; Caille J.-P., 2007) qu'une forte aspiration à la mobilité sociale est sous-jacente au projet migratoire de leurs parents. Par ailleurs, ceux-ci sont souvent originaires de pays où l'offre scolaire était faible. À la différence des autres parents non-bacheliers, leur faible niveau de diplôme relève plus de la déscolarisation que d'un échec scolaire. Ils se positionnent donc de manière plus positive par

rapport au système éducatif français, alors que pour beaucoup de parents non-bacheliers, les difficultés scolaires de leur enfant seraient plus souvent vécues comme la poursuite de leur propre échec.

Au bout du compte, ces aspirations scolaires plus ambitieuses apparaissent « payantes » : toutes choses égales par ailleurs, les enfants d'immigrés ont une probabilité sensiblement plus élevée de devenir bachelier ou bachelier général ou technologique (figure 3).

Reste que pour ces jeunes aussi, la classe de seconde constitue un moment charnière. Comme les autres élèves, ils doivent adapter leurs projets à la réalité de leurs résultats scolaires. Ainsi, en fin de seconde, les enfants d'immigrés demandent moins souvent une orientation en première STI ou vers l'enseignement professionnel qu'une première ES, mais, toutes choses égales par ailleurs, ils ont une probabilité plus forte d'être orientés vers une première STT (figure 7).

L'analyse de leur parcours au lycée confirme ce constat. De la seconde à la terminale, les enfants d'immigrés ne réussissent pas mieux – ni plus mal – que les autres enfants dont aucun des parents n'est bachelier. C'est en amont de la classe de seconde, grâce au levier que représentent des demandes d'orientation plus ambitieuses en fin de troisième, que l'essentiel de leur avantage s'est constitué.

* Enfants vivant dans des familles où les deux parents (ou le parent unique en cas de famille monoparentale) sont nés de nationalité étrangère à l'étranger.

étudiés. Le seul ouvrage existant (Beaud S., 2002) se focalise sur les jeunes issus de l'immigration qui en constituent une composante tout à fait spécifique (encadré 1). Cette étude se propose de reprendre l'examen des destinées de ces élèves en mobilisant l'information recueillie dans le panel d'élèves entrés en sixième en 1995, que la Depp suit depuis cette date (encadré 2). Plus précisément, on regardera la manière dont leurs trajectoires scolaires puis universitaires se sont développées depuis l'entrée en sixième, tant en amont du baccalauréat qu'en aval : qui sont les bacheliers « de première génération » ? Quels sont les facteurs d'obtention du baccalauréat dans les familles où aucun des parents ne détient ce diplôme ? Qu'est-ce qui différencie les bacheliers « de première génération » des bacheliers « de père en fils »² ? À réussite scolaire équivalente, font-ils les mêmes choix d'orientation après le baccalauréat ? Connaissent-ils le même degré de réussite dans l'enseignement supérieur ?

2. Par commodité de langage, on appellera bacheliers « de père en fils » tous les garçons et filles dont au moins un des deux parents est titulaire de ce diplôme – que ce soit le père, la mère ou les deux parents.

Sources

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale a mis en place en septembre 1995 un panel de 17 830 élèves, constitué en retenant tous les enfants nés le 17 d'un mois et qui entraient à cette date en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine. Afin d'obtenir un taux de sondage de 1/40^e, les élèves nés les mois de mars, juillet et octobre n'ont pas été retenus.

L'information recueillie au moment du recrutement de l'échantillon permet de disposer des principaux renseignements sur l'environnement familial et d'une reconstitution de la scolarité dans l'enseignement élémentaire. La situation scolaire du jeune est actualisée chaque année par appariement avec les bases académiques d'élèves ou interrogation postale du chef du dernier établissement scolaire connu ou de la famille. Les scores obtenus par les élèves aux épreuves nationales d'évaluation à l'entrée en sixième ainsi que leurs notes au contrôle continu du brevet et au baccalauréat ont été collectés.

Toutes les familles ayant un enfant dans le panel 1995 ont fait l'objet d'une enquête au cours de la troisième année d'observation du panel, de mai à juillet 1998. Elle avait pour objectif de préciser l'information sur l'environnement du jeune et son passé, et de recueillir des indications sur les formes d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant et leurs aspirations en matière de formation. Le questionnaire était remis par l'intermédiaire de l'établissement aux parents qui le retournaient directement à la Depp. Les non-réponses ont été résorbées par téléphone. Le taux de réponse a atteint 86,5 %.

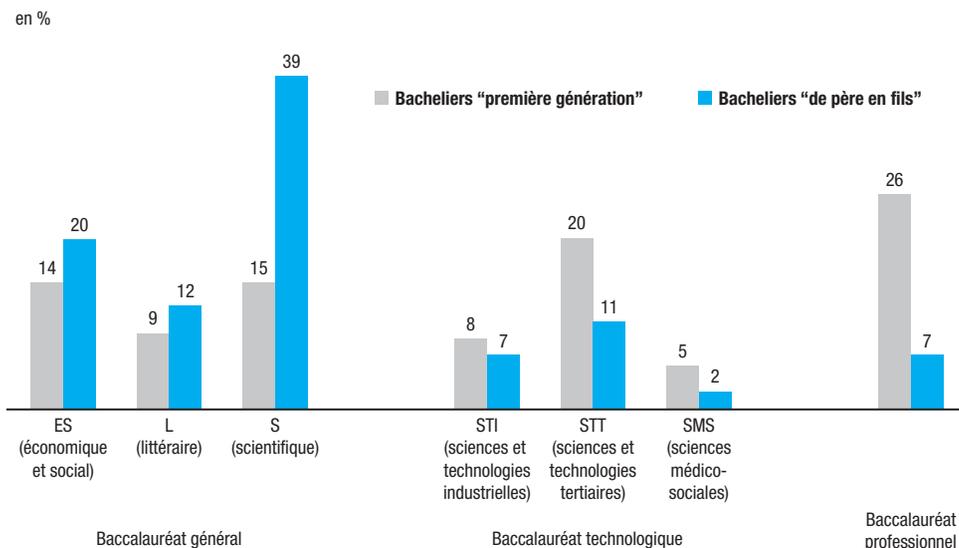
Les élèves qui ont obtenu le baccalauréat font l'objet d'une interrogation individuelle annuelle, par voie postale et téléphonique, sur les études qu'ils suivent, leurs motivations, les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, leurs projets, leur situation personnelle ; les taux de réponses oscillent entre 88 et 94 %. Les élèves sont interrogés aussi longtemps qu'ils poursuivent des études supérieures et au plus jusqu'à leur obtention d'un diplôme de niveau bac + 5.

Avoir au moins un parent bachelier constitue un atout précieux en matière de réussite scolaire. Quand ils partagent cette situation, 84 % des élèves entrés en sixième en 1995 sont devenus bacheliers alors que c'est seulement le cas de 49 % des jeunes dont aucun des deux parents ne possède ce diplôme. Par ailleurs, le type et la série de baccalauréat diffèrent sensiblement selon que le jeune appartient ou non à une famille dans laquelle les parents sont eux-mêmes titulaires de ce diplôme. Ainsi, parmi les bacheliers « de père en fils », la part des titulaires d'un baccalauréat scientifique est deux à trois fois plus élevée que chez les bacheliers « de première génération » (*figure 1*). En revanche, ces derniers détiennent proportionnellement quatre fois plus souvent un baccalauréat professionnel, et presque deux fois plus fréquemment un baccalauréat d'une série technologique.

Les chances d'obtenir ce diplôme sont fortement liées à la manière dont s'est déroulée la scolarité à l'école élémentaire...

Avant de revenir plus précisément sur la manière dont cette inégalité de situation s'est construite, intéressons nous d'abord aux seuls élèves dont aucun des parents n'a le baccalauréat. Parmi ces jeunes, les facteurs de réussite ne sont pas fondamentalement différents de ceux que l'on peut observer sur l'ensemble des élèves entrés en sixième en 1995 – dont ils constituent, il est vrai, la majeure partie (62 %).

1. Répartition des bacheliers selon la série du baccalauréat



Lecture : parmi les bacheliers de « première génération », 14 % ont obtenu un baccalauréat de série ES.

Note : les bacheliers des séries technologiques aux effectifs les plus faibles ne sont pas représentés : sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement (STAE), sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE), hôtellerie (HOT), techniques de la musique et de la danse (TMD), musique et danse (F11-F11').

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat.

Source : Depp-SIES, *panel d'élèves du second degré recruté en 1995*.

L'obtention du baccalauréat est d'abord la conséquence d'une différenciation très précoce des trajectoires scolaires, au collège mais aussi dès l'enseignement primaire. Entrer au collège avec retard ou avec des déficits d'acquis en français et en mathématiques diminue fortement les chances de devenir bachelier « de première génération ». Ainsi, lorsqu'ils avaient un an ou deux ans de retard à l'entrée en sixième, respectivement 20 % et 9 % de ces jeunes deviennent bacheliers alors qu'environ 60 % des élèves à l'heure et 80 % des élèves en avance vont obtenir ce diplôme (*figure 2*). Par ailleurs, quand leurs scores aux épreuves nationales d'évaluation de sixième les plaçaient parmi les 25 % d'élèves les plus faibles³ (1^{er} quartile) moins d'un quart des enfants de non-bacheliers décroche le baccalauréat alors que ce diplôme est obtenu par 86 % des élèves appartenant au quart supérieur de la distribution.

Ces différences de scolarités dans le primaire sont déjà le résultat de plusieurs facteurs. Elles reflètent des aptitudes scolaires différentes entre enfants ; elles sont aussi le produit de leur environnement familial mais également scolaire. Le fait que le lien entre scolarité au primaire et destin scolaire soit si marqué souligne l'importance dès le plus jeune âge des acquisitions de savoirs et de compétences. Cela est confirmé quand on examine le lien toutes choses égales par ailleurs entre les caractéristiques individuelles des jeunes et leurs chances d'obtenir le baccalauréat (*figure 3, modèles A*). De toutes les caractéristiques observées, ce sont celles concernant le niveau en sixième (ici l'âge d'entrée en sixième et les résultats acquis en français et en mathématiques aux évaluations d'entrée en sixième), qui sont le plus corrélées aux chances de devenir bachelier. Ce lien est encore plus marqué quand on observe l'accès au seul baccalauréat général et technologique (*figure 3, modèles B*).

3. Parmi l'ensemble des élèves entrés en sixième en 1995.

2. Proportion d'élèves qui deviennent bacheliers quand aucun de leur parent n'avait ce diplôme, selon leur situation scolaire et familiale à l'entrée en sixième

en %

	Bacheliers	dont : bacheliers généraux ou technologiques	dont : bacheliers professionnels	Part des bacheliers professionnels parmi les bacheliers
Genre				
Garçons	41	28	13	33
Filles	58	46	12	20
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage				
Agriculteur	59	43	16	27
Artisan ou commerçant	54	43	11	21
Cadre	67	59	8	11
Profession intermédiaire	65	53	12	19
Employé (sauf employé de services aux particuliers)	54	41	13	24
Employé de services aux particuliers	37	25	12	31
Ouvrier qualifié	49	35	14	28
Ouvrier non qualifié	38	26	12	32
Inactif	22	13	9	40
Diplôme le plus élevé des parents				
Aucun	37	27	10	28
Certificat d'études primaires	43	30	13	31
Brevet	60	46	14	24
CAP	53	40	13	25
BEP	66	52	14	21
Structure familiale¹				
Père et mère	53	40	13	25
Famille monoparentale	40	28	12	30
Famille recomposée	37	26	11	29
Autre situation	24	17	7	30
Origine immigrée de la famille²				
Famille non immigrée	50	37	13	25
Famille mixte	45	34	12	25
Famille immigrée du Maghreb	49	37	12	25
Famille immigrée d'Afrique subsaharienne	46	35	11	24
Famille immigrée du Portugal	50	38	12	24
Famille immigrée de Turquie	31	22	9	29
Famille immigrée d'Asie du Sud-est	59	42	17	29
Famille immigrée d'autres pays	49	32	16	33
Taille de la famille				
1 enfant	55	43	12	22
2 enfants	57	43	14	24
3 enfants	49	36	13	27
4 enfants	40	29	11	28
5 enfants	39	28	11	29
6 enfants ou plus	35	26	10	28
Âge d'entrée en sixième				
10 ans ou moins	84	74	9	11
11 ans	63	49	14	22
12 ans	20	9	11	54
13 ans ou plus	9	4	5	52
Niveau en français et en mathématiques à l'entrée en sixième³				
1 ^{er} quartile (quartile inférieur)	22	10	12	55
2 ^e quartile	48	31	17	35
3 ^e quartile	70	58	12	17
4 ^e quartile (quartile supérieur)	86	81	5	6
Ensemble	49	37	13	26

1. Voir figure 3.

2. Trois catégories de familles sont distinguées : les familles immigrées sont les familles dont les deux parents (ou le parent unique en cas de famille monoparentale) sont nés étrangers à l'étranger ; les familles mixtes sont celles dans lesquelles un seul des deux parents est né étranger à l'étranger ; les familles non immigrées regroupent les familles dans lesquelles aucun des parents n'est né étranger à l'étranger.

3. Le 1^{er} quartile correspond aux 25 % d'élèves ayant les résultats les plus faibles aux évaluations de français et de mathématiques à l'entrée en sixième, le 4^e quartile aux 25 % d'élèves ayant les résultats les plus élevés. Les quartiles sont calculés sur l'ensemble des entrants en sixième.

Lecture : parmi les élèves entrés en sixième en 1995 et dont aucun des parents n'avait le baccalauréat, 41 % des garçons ont obtenu le baccalauréat (28 % le baccalauréat général ou technologique et 13 % le baccalauréat professionnel). Parmi les garçons entrés en sixième en 1995 et dont aucun des parents n'avait le baccalauréat, les bacheliers professionnels représentent donc 33 % de ceux qui sont devenus bacheliers.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 dont aucun des parents n'est bachelier.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

3. Impact de l'environnement familial et des résultats scolaires à l'école élémentaire sur les chances de devenir bachelier quand aucun des parents n'a le baccalauréat

	Modèles A		Modèles B	
	Avoir ou non le baccalauréat		Avoir ou non le baccalauréat général ou technologique	
	modèle 1	modèle 2	modèle 1	modèle 2
Constante	0,24	0,99	- 0,48	0,23
Genre				
Garçons	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Filles	0,73***	0,63***	0,87***	0,84***
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage				
Agriculteur	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Artisan ou commerçant	n.s.	n.s.	0,26**	0,24*
Cadre	0,43**	n.s.	0,77***	0,44*
Profession intermédiaire	0,54***	0,29***	0,63***	0,42***
Employé (sauf employé de services aux particuliers)	0,30***	0,18**	0,34***	0,24**
Employé de services aux particuliers	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Ouvrier qualifié	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Ouvrier non qualifié	- 0,30***	- 0,26***	- 0,34***	- 0,30***
Inactif	- 0,63***	- 0,48***	- 0,63***	- 0,43*
Activité professionnelle de la mère				
Oui	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Non	n.s.	- 0,13*	n.s.	n.s.
Diplôme le plus élevé de la mère				
Aucun	- 0,42***	- 0,18*	- 0,51***	- 0,26**
Certificat d'études primaires	- 0,22**	n.s.	- 0,23***	n.s.
Brevet	0,27***	0,23***	0,21***	n.s.
CAP	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
BEP	0,32***	0,25***	0,27***	0,22*
Diplôme le plus élevé du père				
Aucun	- 0,37***	n.s.	- 0,25***	n.s.
Certificat d'études primaires	n.s.	n.s.	0,24***	n.s.
Brevet	0,19*	n.s.	0,20*	n.s.
CAP	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
BEP	0,26**	0,20*	0,20*	n.s.
Taille de la famille				
1 enfant	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 enfants	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
3 enfants	- 0,30***	- 0,26***	- 0,28***	- 0,25***
4 enfants	- 0,56***	- 0,35***	- 0,47***	- 0,23*
5 enfants	- 0,59***	n.s.	- 0,52***	n.s.
6 enfants ou plus	- 0,77***	- 0,33*	- 0,66***	n.s.
Rang dans la fratrie				
Rang 1	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Rang 2	n.s.	n.s.	- 0,16**	- 0,13*
Rang 3	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Rang 4	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Structure familiale				
Père et mère	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Famille monoparentale	- 0,20*	- 0,21**	- 0,19*	- 0,23*
Famille recomposée ¹	- 0,46***	- 0,47***	- 0,43***	- 0,45***
Autre situation	- 0,88***	- 0,73***	- 0,77***	- 0,59*

(suite page suivante)

3. Impact de l'environnement familial et des résultats scolaires à l'école élémentaire sur les chances de devenir bachelier quand aucun des parents n'a le baccalauréat (suite)

	Modèle A Avoir ou non le baccalauréat		Modèle B Avoir ou non le baccalauréat général ou technologique	
	modèle 1	modèle 2	modèle 1	modèle 2
Origine immigrée de la famille²				
Famille non immigrée	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Famille mixte	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Famille immigrée du Maghreb	0,91***	1,09***	0,93***	1,25***
Famille immigrée d'Afrique subsaharienne	0,66***	1,20***	0,71***	1,54***
Famille immigrée du Portugal	0,33**	0,57***	0,43***	0,75***
Famille immigrée de Turquie	n.s.	n.s.	n.s.	0,68*
Famille immigrée d'Asie du Sud-est	1,25***	0,86***	1,08***	0,57*
Famille immigrée d'autres pays	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Âge d'entrée en sixième				
10 ans ou moins		0,68***		0,61**
11 ans		Réf.		Réf.
12 ans		- 1,24***		- 1,49***
13 ans ou plus		- 1,99***		- 2,06***
Niveau en français et en mathématiques à l'entrée en sixième²				
1 ^{er} quartile		- 1,58***		- 2,09***
2 ^e quartile		- 0,74***		- 1,01***
3 ^e quartile		Réf.		Réf.
4 ^e quartile		0,83***		1,04***

1. Famille avec père/belle-mère ou mère/beau-père. Le concept de « famille recomposée » diffère ici (au moins en partie) de celui traditionnellement retenu en démographie (couple avec au moins un enfant qui n'est pas de l'union en cours).

2. Voir figure 2.

Note : les coefficients sont issus de modèles qualitatifs (modèles Logit) dont la variable dépendante est le fait d'avoir ou non obtenu le baccalauréat. Les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués n.s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** significatifs à un seuil de 1 % et ceux marqués *** significatifs à un seuil de 0,1 %.

Lecture : par rapport aux garçons (situation de référence), et à situation familiale et scolaire comparable, les filles ont une probabilité plus forte d'obtenir le baccalauréat puisque le coefficient est positif (+ 0,63) et significativement différent de zéro au seuil de 0,1 %.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 dont aucun des parents n'est bachelier.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

... et à la situation familiale

Au-delà du dénominateur commun que constitue le faible niveau de diplôme de leurs parents, les élèves appartenant à une famille de non-bacheliers connaissent un environnement social et familial différent, qui affecte également leurs chances de réussite. Ainsi, parmi les jeunes dont aucun des parents n'a le baccalauréat, les deux tiers des enfants de cadres⁴ ou de professions intermédiaires quittent le lycée en étant bacheliers, contre la moitié des enfants d'employés et d'ouvriers qualifiés, un peu plus du tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés (figure 2). De même, les chances de devenir bachelier ne sont pas indépendantes des diplômes détenus par les parents, qui, au-delà de l'absence de baccalauréat, peuvent être différents. Ainsi, les deux-tiers des élèves dont au moins un des parents est titulaire du BEP obtiennent le baccalauréat, contre moins de 40 % des enfants de sans diplôme. La probabilité de devenir bachelier varie aussi avec la structure et la taille de la famille. À partir de deux enfants, elle décroît au fur et à mesure que le nombre de frères et sœurs augmente. Les enfants vivant dans une famille

4. Y compris les chefs d'entreprise. Bien entendu, cette catégorie socioprofessionnelle est rare (3 %) parmi les familles dans lesquelles aucun des parents n'a le baccalauréat. Dans les trois-quarts des familles, la personne de référence est un ouvrier, un employé ou un inactif. On compte par ailleurs 10 % de professions intermédiaires et une proportion équivalente d'indépendants (artisans, commerçants et agriculteurs).

monoparentale, avec un beau-parent, ou placés dans une famille d'accueil terminent aussi moins souvent leurs études secondaires avec le baccalauréat.

Ces inégalités de réussite selon la situation familiale recouvrent, pour une large part, les différences de scolarité primaire qui viennent d'être évoquées. Les enfants originaires des milieux sociaux les plus défavorisés ont d'autant moins tendance à obtenir le baccalauréat qu'ils sont aussi ceux qui, à l'entrée en sixième, présentent le retard scolaire le plus élevé et les acquis en français et en mathématiques les moins assurés (Caille J.-P., Rosenwald F., 2006). Une fois que l'on contrôle le niveau d'acquis et le retard scolaire éventuel en sixième, les écarts de réussite selon l'origine sociale et le niveau de diplôme des parents subsistent mais deviennent souvent ténus (*figure 3, modèles A*). Seul le moindre accès au baccalauréat des enfants d'inactifs se dessine encore nettement. L'impact de la taille de la famille diminue aussi d'intensité, comme si une large part de ses effets était déjà intégrée dans les différences de réussite à l'école élémentaire. En revanche, la moindre réussite des enfants de familles recomposées ou placés dans une famille d'accueil est à peine entamée par la prise en compte de l'âge ou du niveau d'acquis à l'entrée en sixième. Par ailleurs, à âge et niveau d'acquis à l'entrée en sixième comparables, les chances de devenir bachelier général ou technologique restent très liées au milieu social : les enfants de cadres et de professions intermédiaires ont toujours une probabilité plus élevée d'obtenir ce type de baccalauréat (*figure 3, modèles B*).

Au début de la scolarité secondaire de leur enfant, moins de deux parents non-bacheliers sur dix croient à l'utilité professionnelle des diplômes d'enseignement supérieur

Ces inégalités de réussite selon la situation familiale peuvent être reliées aux disparités de ressources financières et culturelles que les parents peuvent mobiliser pour aider leur enfant dans ses études. Mais elles recouvrent aussi un rapport différent à l'école. Interrogés au cours de la troisième année au collège de leur enfant, les parents qui n'ont pas le baccalauréat avaient en commun de ne pas lier prioritairement l'insertion professionnelle à l'acquisition d'un diplôme d'enseignement supérieur : moins de 20 % d'entre eux établissaient un tel lien contre près de 60 % des familles dans lesquelles les parents sont bacheliers (*figure 4*). Un tel point de vue n'est sans doute pas indépendant du fait que les parents ont été eux-mêmes souvent confrontés à l'échec scolaire. Les diplômes d'enseignement supérieur leur apparaissent d'autant moins nécessaires qu'ils les perçoivent souvent comme un objectif en dehors de leur portée⁵.

Mais dans les familles où aucun des parents n'est bachelier, la croyance dans l'utilité professionnelle des diplômes était néanmoins assez différente selon que l'enfant allait devenir ou non, cinq ou six ans plus tard, bachelier de « première génération ». Quand ce n'est pas le cas, les parents étaient quatre fois plus nombreux à porter leur choix sur un CAP ou un BEP (23 % contre 6 %) ; en revanche, ils sélectionnaient trois fois moins souvent les formations de l'enseignement supérieur (11 % contre 27 %). Une différence analogue apparaît quand les familles étaient interrogées sur l'âge souhaité de fin d'étude. Près de 60 % des parents de bacheliers « de première génération », contre un peu moins de 40 % des parents d'élèves qui ne deviendront pas bacheliers, souhaitaient que leur enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus (*figure 4*).

5. On peut en voir une confirmation dans le fait que les attentes en matière de formation ne sont pas non plus indépendantes du niveau de réussite de l'enfant : plus celui-ci réussit et plus les parents croient à l'utilité d'un diplôme élevé que les résultats scolaires de l'enfant rendent possible. C'est ce qui rend ardue toute tentative d'estimation de l'impact précis que peut avoir le niveau d'aspiration scolaire des familles sur la réussite de l'enfant : la causalité existe dans les deux sens et il est difficile d'en séparer les effets – sauf à disposer de mesures répétées dans le temps des acquis et des aspirations scolaires.

4. Attentes des familles en matière de formation et vœu d'orientation en fin de troisième générale, selon qu'au moins un des parents est ou non bachelier

en %

	Aucun des parents n'a le baccalauréat			Au moins un des parents a le bac		
	Ensemble	L'élève a obtenu le baccalauréat	L'élève n'a pas obtenu le baccalauréat	Ensemble	L'élève a obtenu le baccalauréat	L'élève n'a pas obtenu le baccalauréat
Diplôme le plus utile pour trouver un emploi						
Aucun	1,8	1,3	2,3	1,3	1,2	2,3
CAP ou BEP	14,1	5,8	23,0	1,7	1,0	5,4
Baccalauréat professionnel	21,7	20,9	22,7	10,4	8,5	20,9
Baccalauréat général ou technologique	15,2	16,8	13,6	9,1	8,4	13,3
Diplôme d'enseignement supérieur	19,1	27,3	10,5	57,0	61,0	35,4
Ne sait pas	28,0	28,0	28,1	20,4	19,9	22,7
Âge souhaité de fin d'études						
16 ans	3,5	0,7	6,4	0,3	0,1	1,7
18 ans	11,3	5,5	17,6	3,0	1,5	11,1
20 ans ou plus	47,9	56,6	38,7	68,6	71,8	50,8
Ne sait pas	37,3	37,2	37,4	28,1	26,6	36,4
Vœu d'orientation en seconde générale et technologique en fin de troisième générale, selon les notes au contrôle continu du brevet¹						
Moins de 8/20	11,5	22,3	8,2	31,6	43,0	22,3
De 8/20 à moins de 10/20	38,9	51,0	26,7	65,7	73,0	49,2
De 10/20 à moins de 12/20	70,0	80,1	46,3	90,3	92,7	76,2
De 12/20 à moins de 15/20	91,8	94,7	68,7	98,8	99,3	87,4
15/20 ou plus	99,3	99,6	n.s.	99,7	99,6	n.s.
Part des élèves qui choisissent la voie professionnelle quand ils ont obtenu 10/20¹ ou plus au contrôle continu du brevet						
	17,4	10,5	45,1	3,3	2,1	18,2

1. Moyenne des notes obtenues par l'élève en français, mathématiques et première langue vivante.

Lecture : quand aucun d'entre eux n'avait le baccalauréat et que leur enfant a obtenu ce diplôme, 5,8 % des parents déclarent que le CAP ou le BEP sont les diplômes les plus utiles pour trouver un emploi.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

À notes comparables, les bacheliers « de première génération » ont exprimé en fin de troisième générale des vœux d'orientation vers une scolarité plus longue que ceux des autres enfants de non-bacheliers...

Cette différence de représentation du rôle de l'école dans les stratégies professionnelles est importante car le système éducatif français a pour caractéristique d'accorder une large place aux vœux des familles au moment des procédures d'orientation de fin de troisième et de fin de seconde. Les vœux des familles étant formulés avant les propositions du conseil de classe, ils déterminent fortement le destin du jeune. En effet, les conseils de classe se prononcent avant tout sur l'adéquation entre les souhaits exprimés par la famille et le niveau scolaire de l'élève ; ils rejettent les vœux d'orientation qui semblent démesurés par rapport aux résultats scolaires mais corrigent rarement à la hausse ceux qui manqueraient d'ambition par rapport aux potentialités de l'élève (Caille J.-P., Lemaire S., 2002).

À notes comparables en fin de troisième⁶, les bacheliers de « première génération » ont exprimé plus fréquemment un vœu d'orientation en seconde générale et technologique que les autres enfants de non-bacheliers. Cette tendance s'observe à tous niveaux de notes et n'épargne pas les élèves aux résultats les plus assurés : entre 12/20 et 15/20, la demande

6. Sont prises en compte les notes du contrôle continu du brevet dans les trois matières suivantes : français, mathématiques et première langue vivante. Pour les élèves de ces générations, le contrôle continu du brevet tenait compte non seulement des notes de troisième mais aussi de celles de quatrième.

d'orientation en seconde générale et technologique a été quasi générale parmi les futurs bacheliers de « première génération », mais ne concernait déjà plus que les deux tiers des jeunes qui n'atteindront pas ce niveau de diplôme (*figure 4*). L'attraction pour l'enseignement professionnel dessine une ligne de partage très nette entre les deux groupes d'élèves : parmi les collégiens qui obtiennent 10/20 ou plus au contrôle continu du brevet, seulement 11 % de ceux qui deviendront bacheliers « de première génération », mais 45 % des jeunes qui n'accéderont pas au baccalauréat, ont exprimé le vœu d'une telle orientation⁷.

L'analyse toutes choses égales par ailleurs des facteurs qui affectent un tel choix montre qu'il est d'autant plus fréquent que le milieu social est modeste et que l'élève avait été confronté à des difficultés scolaires antérieures, à l'école élémentaire ou au collège (*figure 5*). En revanche, il est très rare quand les parents sont immigrés (*encadré 2*). Mais les représentations des familles entrent aussi en ligne de compte : la probabilité de choisir une orientation vers l'enseignement professionnel en fin de troisième est plus forte quand les parents perçoivent leur enfant comme un élève en difficulté et ne croient pas à la rentabilité professionnelle d'un diplôme élevé. Quand aucun des parents n'a le baccalauréat, le choix d'une orientation vers l'enseignement professionnel s'apparente donc bien à une forme de retrait de la compétition scolaire : la famille doute à la fois de la nécessité d'aller plus loin dans les études et des capacités de leur enfant d'y parvenir.

... mais s'orientent plus vers l'enseignement professionnel et les séries technologiques que les bacheliers « de père en fils »

L'importance des choix faits aux phases d'orientation apparaît aussi nettement quand, changeant de perspective, on ne compare plus les bacheliers « de première génération » aux autres élèves dont aucun des parents n'a le baccalauréat mais aux bacheliers « de père en fils ». Si en fin de troisième générale, les bacheliers « de première génération » ont fait des choix généralement plus « ambitieux » que les autres jeunes de familles de non-bacheliers, leur comportement à cette phase d'orientation est resté néanmoins très différent de celui des bacheliers « de père en fils » : 92 % de ces derniers ont été orientés en seconde générale et technologique contre seulement 72 % des bacheliers « de première génération ».

Un tel décalage de situation reflète d'abord des différences de niveaux scolaires directement lisibles quand on compare les parcours de ces jeunes dans l'enseignement secondaire. Ainsi, les bacheliers de « première génération » ont redoublé plus souvent au collège et en seconde, ont échoué aussi plus fréquemment à leur première tentative d'avoir le baccalauréat et ont obtenu moins souvent ce diplôme avec mention : sur ce dernier point, la meilleure réussite des bacheliers « de père en fils » s'observe dans tous les séries et types de baccalauréat⁸ (*figure 6*). Mais ces différences d'orientation ne sont pas seulement le produit des disparités de résultats scolaires, notamment parmi les élèves les plus en difficulté (*figure 4*). En cas de résultats insuffisants en fin de troisième générale, les familles dans lesquelles aucun des parents n'est bachelier – qui, une fois sur deux, ont pour personne de référence un ouvrier – ont moins de réticence à s'orienter en seconde professionnelle. La perspective d'une telle orientation est envisagée avec beaucoup plus de réserves par les familles les plus diplômées, chez qui elle est souvent perçue comme un début de déclassement social.

7. On a vérifié qu'un tel choix n'était pas suscité par des notes très faibles dans l'une de ces trois matières. Les élèves qui atteignent dans ces conditions 10/20 de moyenne à la somme des notes de ces trois matières sont très rares. Ainsi, en mathématiques, seulement 1,5 % des élèves obtiennent une note inférieure à 7/20.

8. Au moment où les élèves entrés en sixième en 1995 quittaient la seconde, ils pouvaient choisir, au sortir de cette classe, entre sept séries de baccalauréat : ES (économique et sociale), L (littéraire), S (scientifique), STI (sciences et technologies industrielles), STT (sciences et technologies tertiaires), STL (sciences et technologies de laboratoire) et SMS (sciences médico-sociales). À ces sept séries principales, s'ajoutaient des séries concernant des métiers spécifiques (technique de la musique et de la danse, hôtellerie) ou offertes par l'enseignement agricole. Depuis, certaines dénominations ont changé : la série STT est devenue STG (sciences et technologies de la gestion), la série SMS s'appelle désormais ST2S (sciences et technologies de la santé et du social). On a pris le parti dans cet article de garder les anciennes dénominations qui correspondent à celles connues par les élèves du panel 1995.

5. Impact de l'environnement familial et des résultats scolaires sur le choix d'une orientation vers l'enseignement professionnel quand l'élève a obtenu 10/20 ou plus au contrôle continu du brevet et qu'aucun des parents n'a le baccalauréat

	Coefficient	Effet marginal (en points)
Constante	- 1,75	
Probabilité de la situation de référence (en %)		14,8
Genre		
Garçons	Réf.	Réf.
Filles	- 0,24*	- 2,8
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage		
Agriculteur	0,56*	8,5
Artisan, commerçant	ns	
Cadre	- 0,86*	- 8,0
Profession intermédiaire	- 0,45*	- 4,8
Employé (sauf employé de services aux particuliers)	- 0,55***	- 5,7
Employé de services aux particuliers	ns	
Ouvrier qualifié	Réf.	Réf.
Ouvrier non qualifié	0,45***	6,6
Inactif	ns	
Taille de la famille		
1 enfant	ns	
2 enfants	Réf.	Réf.
3 enfants	0,31*	4,3
4 enfants	ns	
5 enfants	0,66**	10,3
6 enfants ou plus	ns	
Origine immigrée de la famille¹		
Famille non immigrée	Réf.	Réf.
Famille mixte	- 0,81***	- 7,6
Famille immigrée du Maghreb	- 1,20***	- 9,8
Famille immigrée d'autres pays	- 1,30***	- 10,3
Âge d'entrée en sixième		
10 ans ou moins	ns	
11 ans	Réf.	Réf.
12 ans ou plus	0,92***	15,5
Niveau en français et en mathématiques à l'entrée en sixième¹		
1 ^{er} quartile	0,85***	14,1
2 ^e quartile	0,29***	4,0
3 ^e quartile	Réf.	Réf.
4 ^e quartile	ns	
Redoublement au collège		
Oui	0,91***	15,4
Non	Réf.	Réf.
Note au contrôle continu du brevet²		
10/20 à moins de 12/20	Réf.	Réf.
12/20 à moins de 15/20	- 1,04***	- 9,0
15/20 ou plus	- 2,9***	- 13,8
Évaluation par les parents des résultats scolaires de l'élève³		
Ne sait pas	ns	
Grosses difficultés	0,67**	10,6
Un peu de difficulté	0,62***	9,5
Un assez bon élève	Réf.	Réf.
Un excellent élève	ns	
Le revenu de la famille est-il suffisant pour que l'enfant poursuive ses études aussi longtemps qu'il le souhaite ?³		
Ne sait pas	ns	
Très insuffisant	0,61*	9,4
Un peu insuffisant	ns	
Juste suffisant	Réf.	Réf.
Tout à fait suffisant	ns	
Diplôme le plus utile pour avoir un emploi³		
Ne sait pas	Réf.	Réf.
CAP ou BEP	1,57***	30,6
Baccalauréat professionnel	0,34*	4,7
Baccalauréat général ou technologique	ns	
Diplôme d'enseignement supérieur	- 0,93***	- 8,4

1. Voir figure 2.

2. Moyenne des notes obtenues en français, mathématiques et première langue au contrôle continu du brevet.

3. Opinion recueillie en cours de troisième année d'études secondaires.

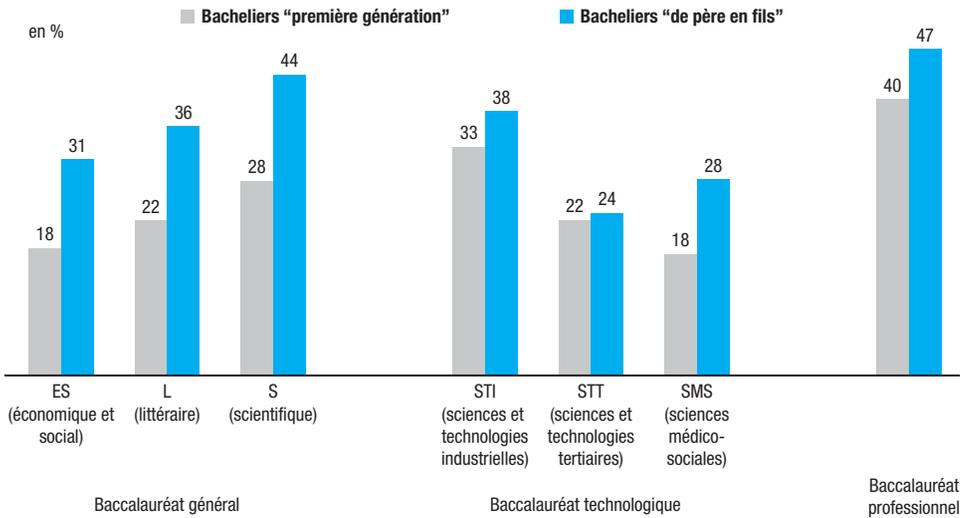
Note : les coefficients sont issus d'un modèle qualitatif (modèle Logit) dont la variable dépendante est le fait de choisir ou non une orientation vers l'enseignement professionnel. Les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués n.s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** significatifs à un seuil de 1 % et ceux marqués *** significatifs à un seuil de 0,1 %.

Lecture : par rapport aux garçons (situation de référence), les filles ont, à situation scolaire et familiale comparable, une probabilité moins forte d'exprimer un vœu d'orientation en seconde professionnelle puisque le coefficient (- 0,24) est significativement différent de zéro au seuil de 5 %. L'activité professionnelle de la mère, la diplôme le plus élevé des deux parents, le rang dans la fratrie et la structure familiale ont été aussi intégrés dans le modèle mais les estimations ne sont pas présentées ici car aucune des modalités n'est significative au seuil de 5 %.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995, parvenus en troisième en troisième générale, ayant obtenu 10/20 ou plus au contrôle continu du brevet et dont aucun des parents n'est bachelier.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

6. Part des bacheliers ayant obtenu une mention selon la série du baccalauréat



Note : les bacheliers des séries technologiques aux effectifs les plus faibles ne sont pas représentés : sciences et technologies de laboratoire (STL), sciences et techniques de l'agronomie et de l'environnement (STAE), sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE), hôtellerie (HOT), techniques de la musique et de la danse (TMD), musique et danse (F11-F11').

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

L'entrée en première creuse les écarts entre les futurs bacheliers « de première génération » et « de père en fils »

Mais c'est surtout en fin de seconde que les destins scolaires des bacheliers de « première génération » et ceux des bacheliers de « père en fils » se sont séparés. Au sortir de cette classe, la moitié des lycéens issus de familles de non-bacheliers, mais les trois quarts des jeunes dont au moins un des parents possède ce diplôme, se sont dirigés vers une série générale. La série S est l'objet d'une différence d'orientation particulièrement prononcée : les lycéens dont aucun des parents n'a le baccalauréat y accèdent deux fois moins fréquemment que les fils et filles de bacheliers. Cette différenciation des trajectoires scolaires est encore une fois le produit d'écarts de niveaux scolaires. Mais l'analyse de l'orientation en fin de seconde suggère que la différence d'orientation entre bacheliers « de première génération » et bachelier « de père en fils » n'est pas réductible aux seules disparités de niveaux scolaires⁹. En effet, à résultats comparables¹⁰, les écarts d'orientation restent prononcés. Comparativement à une orientation en première ES – qui sert ici de situation de référence à l'analyse¹¹ – les jeunes

9. L'orientation à l'issue de la seconde n'a pas donné lieu dans le panel 1995 à une enquête spécifique, analogue à celle mise en place en fin de troisième. On ne connaît donc ni les vœux d'orientation des familles, ni la proposition du conseil de classe, mais seulement l'orientation effective à l'issue de la seconde.

10. Le panel 1995 ne recueillant pas les notes de fin de seconde, on approche le niveau de l'élève à partir des notes obtenues au contrôle continu du brevet auxquelles la réussite au lycée et plus tard au baccalauréat est très corrélée. ...

11. L'orientation à l'issue de la classe de seconde est observée à travers une variable à sept modalités : première ES, première L, première S, première STI, première STT, autres premières technologiques, enseignement professionnel. Ces différentes modalités ne sont pas à proprement parler ordonnées : si l'accès à l'une de ces séries de première n'est pas indépendant de la place de l'élève dans la hiérarchie scolaire, le contenu de l'enseignement entre aussi en ligne de compte. Aussi, la modélisation de la probabilité d'accéder à l'une de ces séries implique-t-elle l'utilisation d'un modèle logistique adapté aux variables polytomiques non ordonnées. Dans ce type de modèle, les estimations de la probabilité de choix de chacune de ces séries se font par rapport à une modalité de référence de la variable à expliquer. La série ES a été choisie car, tant dans le panel 1995 que dans le panel 1997, c'est l'une des séries sur laquelle le clivage entre les élèves dont aucun des parents n'a le baccalauréat et les autres lycéens est peu prononcé.

dont aucun des parents n'est bachelier s'orientent plus souvent vers les séries STI et STT (*figure 7, modèle A*) ; ils ont aussi une probabilité plus forte de se réorienter vers l'enseignement professionnel ; en revanche, leur moindre accès à une première scientifique perdure. Un tel résultat est bien en phase avec les fortes disparités sociales de choix de la série scientifique qui s'observent, à notes égales, en fin de seconde et font de ce niveau une étape importante dans la différenciation des trajectoires scolaires (Jarousse J.-P., Labopin M.-A., 1999).

Intégrer au modèle, à titre de variables explicatives supplémentaires, les caractéristiques du milieu familial et le diplôme que les parents jugent le plus utile pour trouver un emploi révisé sensiblement à la baisse les estimations concernant les lycéens dont aucun des parents n'a le baccalauréat : la série STI ne donne plus lieu à des différences significatives et l'ampleur des effets associés aux orientations vers la série STT et l'enseignement professionnel diminue de moitié (*figure 7, modèle B*). Par ailleurs, les choix de série et de type de baccalauréat varient sensiblement avec le milieu social : à situation familiale et scolaire comparable, les enfants de cadres et de chefs d'entreprise sont moins souvent orientés vers les séries technologiques et l'enseignement professionnel. L'accès à ces types de baccalauréat apparaît encore très lié aux diplômes que les parents jugent les plus utiles pour trouver un emploi. Tout se passe donc comme si les orientations des lycéens dont aucun des parents n'a le baccalauréat ne reflétaient pas seulement leurs résultats scolaires, mais étaient aussi influencées par le fait qu'ils appartiennent plus souvent à des familles qui croient moins à l'utilité professionnelle des diplômes d'enseignement supérieur.

Dans la mesure où elle porte sur l'orientation effective, cette analyse laisse néanmoins une question en suspens : que recouvrent exactement ces différences d'orientation ? Des vœux d'orientation moins « ambitieux » de la part des lycéens issus de familles de non-bacheliers ou une orientation plus sélective de ceux-ci par les conseils de classe ? On peut tenter de répondre à cette question en mobilisant les données recueillies par un autre panel d'élèves de la Depp, le panel 1997¹² dont le dispositif comprend une enquête sur l'orientation en fin de seconde et permet de distinguer les différentes phases de la procédure.

On retrouve les mêmes écarts de vœux d'orientation entre fils de non-bacheliers et fils de bacheliers que ceux que l'on observait dans le panel 1995 sur les orientations effectives. Quand aucun de leurs parents n'a le baccalauréat, les lycéens faisant partie de cet échantillon expriment deux fois plus souvent un vœu d'orientation vers une série technologique que les fils et filles de bacheliers ; ils demandent aussi plus fréquemment une réorientation vers l'enseignement professionnel, même à niveau scolaire donné. Comme pour les orientations effectives, intégrer l'origine sociale et les différences de situation familiale dans l'analyse atténue les effets.

Par ailleurs, on a pu vérifier, en modélisant les chances de recevoir une proposition, puis une décision d'orientation vers une première technologique, que les orientations plus fréquentes des élèves dont aucun des parents n'a le baccalauréat vers ces séries, relèvent exclusivement d'une différence de choix d'orientation de l'élève et de sa famille : à résultats scolaires et vœux comparables, les conseils de classe ne proposent pas et ne décident pas plus souvent une orientation vers les séries technologiques de première. La différence d'orientation apparaît donc avant tout redevable à une différence de choix, sachant que les familles de milieu populaire sont souvent, au moment de l'expression de leur vœu d'orientation définitif, plus réceptives aux suggestions des enseignants que les parents les plus diplômés : ainsi, en comparant les vœux d'orientation provisoires et définitifs, Jarousse et Lapopin (1999) ont pu mon-

12. Le panel 1997 comprend 9 000 élèves entrés pour la première fois au cours préparatoire en septembre 1997 et suivis depuis cette date par la Depp. Lorsqu'ils n'avaient pas pris de retard, ces élèves ont atteint la classe de seconde en septembre 2006, soit sept ans après la tête de la cohorte de 1995. Seuls les élèves arrivés à l'heure ou avec une année de retard en seconde ont pu être pris en compte dans cette étude. C'est pourquoi les orientations vers les séries technologiques et les réorientations dans l'enseignement professionnel sont moins fréquentes que dans le panel 1995.

7. Impact de l'environnement familial et des résultats scolaires sur l'orientation en fin de seconde selon que les parents sont ou non bacheliers

	Modèle A					Modèle B				
	première L / ES	première S / ES	première STI / ES	première STT / ES	première PRO / ES	première L / ES	première S / ES	première STI / ES	première STT / ES	première PRO / ES
Constante	-1,62	0,42	-0,42	-1,02	-2,20	1,92	0,35	-0,17	-0,81	-1,81
Genre										
Garçons	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Filles	0,86***	-0,95***	-3,0***	n.s.	-0,46***	0,85***	-0,94***	-3,1***	n.s.	-0,58***
Redoublement au collège ou en seconde										
Oui	n.s.	-0,29**	0,32**	0,88***	0,84***	n.s.	-0,28**	0,32**	0,89***	0,85***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Note en français au contrôle continu du brevet										
Moins de 10/20	-0,41*	0,38***	0,64***	0,38**	0,41*	-0,42*	0,38**	0,64***	0,33**	0,39*
De 10/20 à moins de 13/20	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 13/20 à moins de 15/20	0,36***	n.s.	-0,47**	-0,51***	-0,64***	0,37***	n.s.	-0,49***	-0,49***	-0,67***
15/20 ou plus	1,15***	n.s.	-0,73*	-1,07***	-1,55*	1,18***	n.s.	-0,71*	-0,98**	-1,50***
Note en mathématiques au contrôle continu du brevet										
Moins de 10/20	0,92***	-0,77***	-0,54***	0,57***	0,61***	0,91***	-0,78***	-0,52**	0,55***	0,61***
De 10/20 à moins de 13/20	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 13/20 à moins de 15/20	-0,76***	0,90***	0,31*	-0,41***	-0,42***	-0,77***	0,90***	0,29*	-0,41***	-0,47**
15/20 ou plus	-1,52***	2,04***	0,77***	-0,58**	n.s.	-1,51***	2,05***	0,69***	-0,58***	-0,85*
Note en langue vivante 1 au contrôle continu du brevet										
Moins de 10/20	n.s.	n.s.	0,61***	0,27*	0,81***	n.s.	n.s.	0,60***	0,28*	0,80***
De 10/20 à moins de 13/20	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 13/20 à moins de 15/20	0,46***	n.s.	-0,52***	n.s.	n.s.	0,46***	n.s.	-0,56***	n.s.	n.s.
15/20 ou plus	0,78**	n.s.	-1,25***	n.s.	-0,97***	0,78***	n.s.	-1,26***	-0,37*	-0,98***
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage										
Agriculteur						n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Artisan ou commerçant						n.s.	n.s.	-0,52*	n.s.	n.s.
Cadre ou chef d'entreprise						n.s.	n.s.	-0,83***	-0,50***	-1,06***
Profession intermédiaire						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employé						n.s.	-0,41***	n.s.	n.s.	n.s.
Ouvrier ou inactif						0,28*	n.s.	0,50***	0,32*	0,56***
Origine immigrée de la famille¹										
Famille non immigrée						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Famille mixte						n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Famille immigrée						n.s.	n.s.	n.s.	0,50***	n.s.
Diplôme le plus utile pour avoir un emploi²										
Ne sait pas						Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
CAP ou BEP						n.s.	n.s.	n.s.	0,80***	1,32***
Baccalauréat professionnel						n.s.	-0,32*	0,36*	0,32*	0,49**
Baccalauréat général ou technologique						n.s.	n.s.	n.s.	0,35***	n.s.
Diplôme de l'enseignement supérieur						n.s.	n.s.	n.s.	-0,33***	-0,64***
Accès des parents au baccalauréat										
Au moins un des parents a le bac	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Aucun des parents n'a le bac	n.s.	-0,54***	0,67***	0,88***	1,16***	n.s.	-0,35***	n.s.	0,41***	0,47***

1. Voir figure 2.

2. Opinion des parents recueillie en cours de troisième année d'études secondaires.

Note : les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués n.s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** significatifs à un seuil de 1 % et ceux marqués *** significatifs à un seuil de 0,1 %.

Lecture : ces estimations sont issues d'un modèle logistique polytomique non ordonné qui estime la probabilité d'être orienté en fin de seconde en première L, S, STI, STT ou professionnelle (PRO) plutôt qu'en première ES (qui sert de modalité de référence à la variable à expliquer). Elles s'interprètent ainsi : à résultats scolaires comparables, les élèves dont les parents n'ont pas le baccalauréat ont une probabilité plus faible d'être orientés en première S plutôt qu'en première ES que les jeunes dont les parents ont le bac puisque le coefficient est négatif (-0,54) et significativement différent de zéro. La variable à expliquer comprend une modalité relative à l'orientation dans une autre série technologique que STI et STT ; par ailleurs, le modèle B comportait aussi la taille de la famille, la structure parentale, l'activité de la mère et le rang de la fratrie. Les estimations relatives à ces différentes variables n'ont pas été retenues pour ne pas surcharger le tableau.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 et parvenus en seconde générale ou technologique.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

trer que c'est au terme du processus d'orientation, au moment de la formulation des vœux définitifs, que les enfants de milieux populaires s'auto-sélectionnent le plus¹³.

La seconde est donc un moment charnière pour les trajectoires scolaires des élèves issus de familles de non-bacheliers. Originaires souvent de collèges de quartiers populaires, dans lesquels le niveau scolaire est en moyenne plus faible et les critères d'orientation plus souples (Felouzis G., Liot F., Perroton J., 2005) que dans les autres établissements, ils constituent une population scolaire pour laquelle la confrontation avec les exigences beaucoup plus élevées du lycée est souvent brutale (Beaud S., 2002). Face à ces difficultés, les enfants de non-bacheliers envisagent d'autant plus favorablement une orientation en première technologique ou professionnelle que leurs parents sont souvent passés eux-mêmes par l'enseignement professionnel et affichent un certain scepticisme quant à l'utilité des diplômes les plus élevés. Mais ces choix ne vont pas être sans conséquences sur leurs études ultérieures et, tout particulièrement, sur leurs parcours dans l'enseignement supérieur.

Un bachelier de première génération sur quatre ne poursuit pas ses études dans l'enseignement supérieur

Si les jeunes accèdent moins souvent au baccalauréat lorsque leurs parents ne sont pas eux-mêmes bacheliers, ils sont également moins nombreux à poursuivre leurs études lorsqu'ils obtiennent leur baccalauréat. Alors que neuf bacheliers « de père en fils » sur dix s'inscrivent dans l'enseignement supérieur, ce n'est le cas que de trois bacheliers « de première génération » sur quatre (*figure 8*). Les autres interrompent leurs études (19 %) ou s'inscrivent dans une formation à caractère professionnel qui ne relève pas de l'enseignement supérieur. Les chances différenciées d'arriver jusqu'au baccalauréat, puis de continuer dans l'enseignement supérieur se cumulent : au total, les élèves entrés en sixième en 1995 accèdent deux fois moins souvent à l'enseignement supérieur quand aucun de leurs parents n'a eu le baccalauréat (38 % contre 77 %).

Cette moindre poursuite d'études s'explique principalement par le type de baccalauréat dont ils sont titulaires : comme il a été dit plus haut (*figure 1*), les bacheliers « de première génération » ont, dans leur majorité, accédé au baccalauréat par la voie technologique ou professionnelle, cette dernière ayant pour vocation de déboucher sur une insertion dans la vie active. Cette disparité dans les profils scolaires a également pour conséquence que ceux qui s'inscrivent dans l'enseignement supérieur prennent des voies différentes. Les filières courtes professionnalisées – STS (sections de techniciens supérieurs) et IUT (instituts universitaires de technologie) –, qui permettent rapidement une bonne insertion professionnelle, constituent en effet la principale structure d'accueil des bacheliers de « première génération », tandis que plus d'un bachelier « de père en fils » sur deux s'engage dans des études longues, à l'université ou dans une CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles).

13. Le déroulement de la procédure d'orientation s'étend de février à juin. En février, les familles expriment des vœux provisoires. En fin de second trimestre, le conseil de classe réagit à ces vœux en indiquant si l'orientation demandée semble, au vu des résultats de l'élève, possible. Au début du troisième trimestre, la famille exprime des vœux définitifs sur lesquels le conseil de classe statue en proposant une orientation définitive. En cas de désaccord entre la famille et le conseil de classe, les parents peuvent faire appel. C'est alors une commission indépendante de l'établissement qui, après avoir auditionné le professeur principal, la famille et l'élève, statue sur l'orientation du jeune. Sa décision ne peut faire l'objet d'aucun recours.

8. Poursuite d'études après le baccalauréat

en %

	1 ^{er} cycle universitaire	CPGE ¹	IUT ²	STS ³	Écoles recrutant après le baccalauréat ⁴	Total poursuite d'études supérieures	Formations non supérieures ⁵	Pas de poursuite d'études	Ensemble
Ensemble des bacheliers									
« De première génération »	29,3	2,7	8,5	30,9	5,8	77,1	3,8	19,1	100,0
« De père en fils »	38,9	14,1	11,1	17,6	9,1	90,8	3,3	5,9	100,0
Bacheliers généraux									
« De première génération »	57,5	6,4	12,9	10,4	7,2	94,4	1,9	3,7	100,0
« De père en fils »	50,0	19,4	11,8	5,4	10,0	96,5	2,2	1,3	100,0
Bacheliers généraux avec mention									
« De première génération »	60,6	19,1	11,3	4,0	4,0	99,0	0,3	0,7	100,0
« De père en fils »	40,6	39,3	7,7	2,3	9,2	99,1	0,3	0,6	100,0
Bacheliers technologiques									
« De première génération »	16,2	0,7	9,1	52,6	6,9	85,4	3,8	10,8	100,0
« De père en fils »	15,9	2,2	12,2	49,2	8,9	88,5	3,7	7,8	100,0
Bacheliers professionnels									
« De première génération »	6,1	–	1,3	30,0	2,2	39,6	6,6	53,8	100,0
« De père en fils »	3,5	-	0,7	36,3	1,0	41,4	13,0	45,6	100,0

1. Classes préparatoires aux grandes écoles.

2. Instituts universitaires de technologie.

3. Sections de techniciens supérieurs.

4. Écoles d'art, d'architecture, de commerce, du secteur paramédical ou social, etc.

5. Par exemple : formations professionnelles de niveau IV ou V.

Lecture : 29,3 % des bacheliers de « première génération » se sont inscrits dans le premier cycle universitaire après leur baccalauréat.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

À même série au baccalauréat, des orientations différentes pour les bacheliers de « première génération »

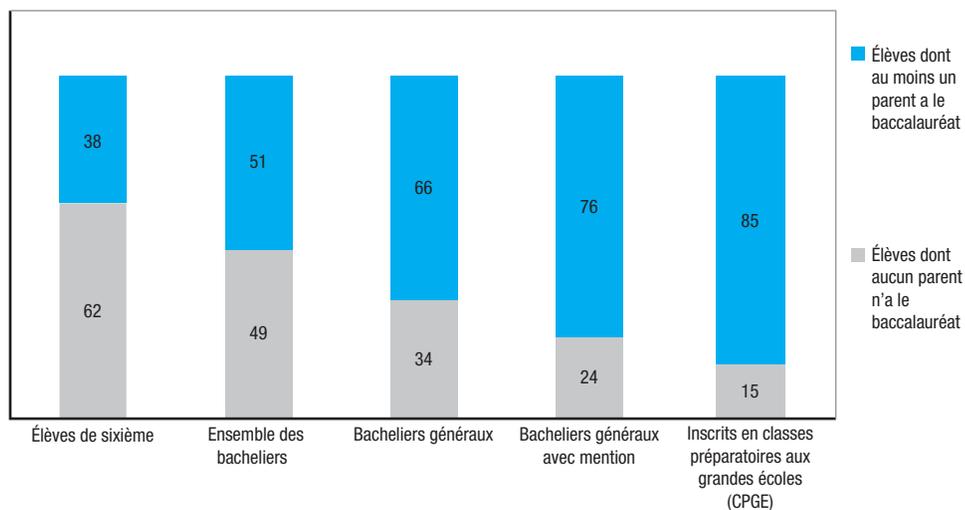
Mais des différences dans les choix d'orientation à l'entrée dans l'enseignement supérieur s'observent également pour un même type de baccalauréat. Bénéficiant souvent d'un meilleur dossier scolaire, mais sans doute aussi d'une information plus riche sur la diversité des parcours possibles, les bacheliers dont les parents ont eux-mêmes obtenu le baccalauréat s'engagent toujours en plus grand nombre dans les filières offrant les meilleurs débouchés, qu'il s'agisse des IUT pour les bacheliers technologiques ou des STS pour les bacheliers professionnels. Les écarts sont particulièrement importants parmi les lauréats d'une série générale. Dans ce cas, les bacheliers « de première génération » se dirigent plus souvent que les autres vers une STS et surtout vers le premier cycle universitaire : six sur dix sont accueillis à l'université, en licence ou en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. Les bacheliers « de père en fils », quant à eux, poursuivent en plus grand nombre dans une école recrutant après le baccalauréat et surtout en CPGE : 19 % s'inscrivent dans cette filière, contre 6 % des bacheliers « de première génération ».

Cette situation se vérifie quelle que soit la série du baccalauréat général et ne s'explique pas seulement par la différence de leurs résultats scolaires, les lauréats avec mention étant beaucoup plus nombreux parmi ceux qui ont au moins un parent bachelier (figure 6). Les écarts dans les choix d'orientation restent très importants lorsqu'on compare les filières choisies par les seuls bacheliers généraux ayant obtenu leur baccalauréat avec au moins une mention

assez bien, celle-ci étant utilisée comme un indicateur du niveau de l'élève (figure 8). Dans ce cas, quatre bacheliers de « père en fils » sur dix s'inscrivent en classes préparatoires : la proportion est deux fois plus importante que parmi les bacheliers de « première génération », qui se dirigent toujours massivement vers l'université. Ainsi, 85 % des jeunes qui entrent en CPGE ont au moins un parent bachelier, situation partagée par 38 % seulement des entrants en sixième (figure 9) : la distillation est progressive de l'accès au baccalauréat à l'accès à une série générale avec mention, puis à une classe préparatoire.

9. De la sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles : évolution de la part des élèves dont aucun parent n'a le baccalauréat

en %



Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

Des différences d'orientation liées au contexte familial

En dehors de leur profil scolaire, de nombreux facteurs influent sur les orientations prises par les bacheliers à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Leurs poursuites d'études sont par exemple très liées à leur origine sociale ou géographique : un enfant d'employé ou d'ouvrier, ou originaire d'une ville moyenne se dirige ainsi beaucoup plus souvent vers une filière courte. On met ainsi en œuvre un modèle qualitatif (régression logistique), qui permet de prendre en compte l'ensemble des caractéristiques observées susceptibles de jouer un rôle dans l'orientation après le baccalauréat et d'estimer leurs effets relatifs ; ont été retenues l'ensemble des variables disponibles décrivant la situation scolaire et familiale d'un bachelier général ou technologique en classe de terminale (figure 10). Le choix a été fait de modéliser l'inscription en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) : c'est là en effet que se constatent les écarts les plus importants entre les bacheliers « de première génération » et les autres. De plus, le passage par une classe préparatoire, ne serait-ce qu'une seule année, est souvent déterminant pour la réussite d'un parcours dans l'enseignement supérieur (Lemaire S., 2008).

Dans une première étape, seuls ont été pris en compte, avec le genre, le cursus antérieur du bachelier, ainsi que les principales variables caractérisant le contexte scolaire dans lequel il

10. Impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux et technologiques sur leur probabilité d'accéder à une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)

	Modèle 1	Modèle 2
Constante	- 0,73	- 1,38
Genre		
Garçon	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Fille	- 0,95***	- 0,93***
Série du baccalauréat		
Série ES (économique et social)	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Série L (littéraire)	1,11***	1,08***
Série S (scientifique)	n.s.	n.s.
Série technologique	- 1,40***	- 1,29***
Âge au baccalauréat		
17 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
18 ans	- 0,49**	- 0,46**
19 ans ou plus	- 1,66***	- 1,60***
Mention obtenue au baccalauréat		
Sans mention	- 1,74***	- 1,72***
Assez bien	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bien ou très bien	0,89***	0,89***
Taille de la commune d'implantation de l'établissement en terminale		
Moins de 50 000 habitants	n.s.	n.s.
Entre 50 000 et 200 000 habitants	n.s.	n.s.
Entre 200 000 et 2 000 000 d'habitants (hors Île-de-France)	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Commune d'Île-de-France	0,59***	0,51***
Présence d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) dans l'établissement de terminale		
Non	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Oui	0,49***	0,45***
Type de l'établissement en terminale		
Public	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Privé	0,39***	0,33**
Structure sociale de l'établissement de terminale¹		
Moins de 50 % élèves d'origine défavorisée	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Plus de 50 % élèves d'origine défavorisée	- 0,84**	- 0,70*
Accès des parents au baccalauréat		
Bacheliers « de père en fils »	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>
Bacheliers « de première génération »	- 0,63***	n.s.
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage		
Agriculteur, artisan, commerçant		n.s.
Cadre		0,36**
Profession intermédiaire		<i>Réf.</i>
Employé		n.s.
Ouvrier ou inactif		n.s.
Perception par les parents de leur niveau de revenu²		
Très insuffisant pour que leur enfant poursuive aussi longtemps qu'il le souhaite		n.s.
Un peu insuffisant ou juste suffisant pour que leur enfant poursuive aussi longtemps qu'il le souhaite		<i>Réf.</i>
Tout à fait suffisant pour que leur enfant poursuive aussi longtemps qu'il le souhaite		0,32**
Diplôme considéré comme le plus utile pour trouver un emploi²		
Un CAP, un BEP ou un baccalauréat		<i>Réf.</i>
Un diplôme du supérieur		0,46**
Ne sait pas		n.s.

1. Définie ici par le pourcentage d'élèves d'origine « défavorisée », c'est-à-dire dont le père est ouvrier ou inactif.
2. Opinion recueillie dans l'enquête auprès des familles.
Note : les coefficients sont issus de modèles qualitatifs (modèles Logit) dont la variable dépendante est le fait d'accéder ou non à une CPGE. Les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués n.s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** significatifs à un seuil de 1 % et ceux marqués *** significatifs à un seuil de 0,1 %.
Lecture : par rapport aux garçons (situation de référence), les filles ont, à situation scolaire et familiale comparable, une probabilité moins forte d'accéder à une classe préparatoire puisque le coefficient est négatif (- 0,93) et significatif au seuil de 0,1 %.
Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu un baccalauréat général ou technologique.
Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

se trouve en terminale, au moment où il décide de son orientation. L'analyse confirme que le profil scolaire joue un rôle important : avoir eu son baccalauréat à 19 ans ou plus, ou l'avoir eu sans mention, réduit la probabilité d'une orientation en CPGE. Le type d'établissement dans lequel se trouve l'élève en terminale influe également sur l'inscription qu'il va prendre. Ainsi, le fait d'être scolarisé en Île-de-France, où les places offertes dans cette filière sont

nombreuses, exerce un effet positif sur une orientation en CPGE. De même, se trouver dans un lycée qui dispose d'une classe préparatoire augmente la visibilité et l'accessibilité de cette filière et donc la probabilité de s'y porter candidat. À l'inverse, le fait de se trouver dans un lycée dont la moitié des élèves est d'origine ouvrière pèse négativement sur une orientation dans cette voie. Mais à genre, niveau et contexte scolaires comparables, un bachelier de « première génération » s'inscrit toujours moins souvent en CPGE qu'un bachelier « de père en fils ».

Lorsque, dans une deuxième étape, on intègre dans l'analyse les différentes variables permettant de caractériser l'environnement familial de l'élève, le cursus scolaire et le genre influent tout autant sur la probabilité d'entrer en CPGE. L'origine sociale, dont l'effet a déjà été partiellement pris en compte dans le parcours antérieur, n'influe sur l'orientation que dans le cas de l'appartenance aux milieux les plus aisés (cadres, professions libérales, chefs d'entreprise, professeurs), au sein desquels le passage par une CPGE est fortement valorisé et où les parents encouragent leurs enfants dans cette voie chaque fois que cela est possible. Mais l'impact du milieu familial se retrouve dans le rapport des parents aux études, qui, selon toute vraisemblance, ne s'est pas profondément modifié depuis qu'il a été mesuré quelques années plus tôt : à caractéristiques équivalentes, un lycéen ira plus souvent en CPGE si ses parents considèrent qu'un diplôme du supérieur est le plus utile pour trouver un emploi, ou que leur revenu est « tout à fait suffisant » pour que leur enfant puisse poursuivre ses études aussi longtemps qu'il le souhaite. Dans cette deuxième étape, l'écart entre bacheliers « de père en fils » et « de première génération » quant à l'orientation en CPGE disparaît, capté par d'autres variables caractérisant son origine sociale. Ainsi, la moindre probabilité pour les bacheliers de « première génération » de poser leur candidature dans cette filière, à caractéristiques scolaires comparables, semble liée à la perception qu'ont leurs parents des études supérieures. Souvent moins bien informés, ils sont aussi moins convaincus de l'utilité des diplômes d'enseignement supérieur (*figure 4*). De plus, interrogés sur leurs revenus dans le cadre de l'enquête auprès des familles (*encadré 2*), ils considèrent majoritairement que ceux-ci ne sont pas suffisants pour que leur enfant poursuive des études aussi longtemps qu'il le souhaite, études dont l'issue, particulièrement dans le cas d'une CPGE, leur paraît incertaine. Ainsi, les bacheliers de « première génération » évoluent souvent dans un contexte familial qui ne les incite pas toujours à faire les choix les plus ambitieux, que ce soit en termes de difficulté des études ou de niveau de l'insertion professionnelle future.

Les bacheliers de « première génération » rencontrent plus de difficultés au début de leurs études supérieures

Interrogés sur la façon dont ils vivaient leur première année d'études supérieures (*encadré 2*), les bacheliers dont aucun des parents n'a eu le baccalauréat déclarent plus souvent que les autres rencontrer des difficultés scolaires ou matérielles : cela se vérifie quelle que soit la formation suivie. Les difficultés à suivre dans leurs études sont particulièrement ressenties par ceux qui se sont inscrits en CPGE ou à l'université, mais elles affectent aussi un tiers de ceux qui sont en IUT ou STS. Moins souvent aidés par leurs parents, les bacheliers « de première génération » sont surtout plus nombreux que les autres à se dire confrontés à des difficultés financières, quelle que soit la filière qu'ils suivent. Un sur quatre évoque également des difficultés matérielles (en particulier de transport et de logement).

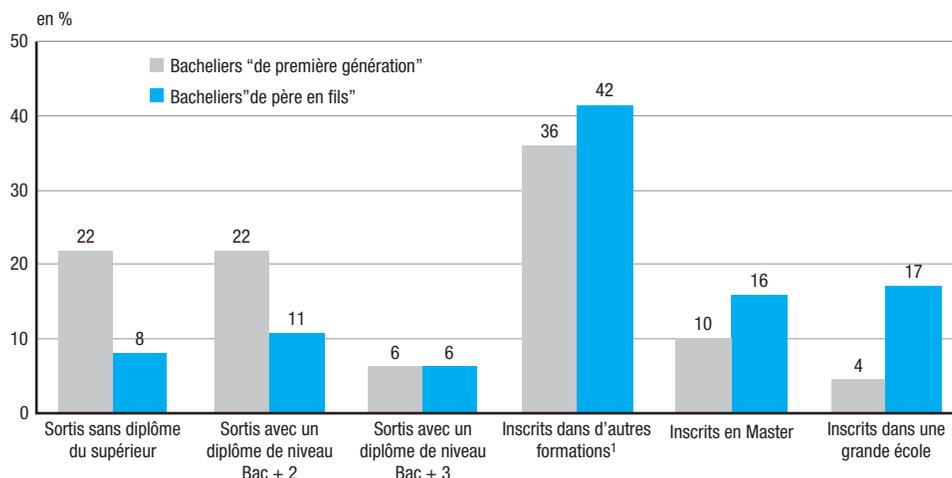
Le premier cycle universitaire concentre les problèmes les plus importants : la moitié des bacheliers « de première génération » inscrits dans cette filière, peu préparés à l'organisation des études à l'université et qui le plus souvent ne trouvent pas de soutien dans leur entourage, déclarent avoir des difficultés à s'organiser dans leur travail ; quatre sur dix ont des difficultés à suivre. L'issue de la première année traduit ces difficultés : moins de la moitié d'entre eux passent en deuxième année ; un sur quatre change d'orientation, voire interrompt ses

études au cours ou à l'issue de la première année. L'échec des bacheliers technologiques et professionnels, qui représentent plus du quart des bacheliers « de première génération » inscrits dans le cursus licence, est particulièrement important. Mais l'inscription de ces jeunes à l'université n'est pas toujours le résultat d'un choix : 23 % des bacheliers de « première génération » inscrits en licence (et 41 % des seuls bacheliers technologiques) déclarent explicitement ne pas être dans la filière qu'ils souhaitaient, contre 16 % des bacheliers « de père en fils ». Dans neuf cas sur dix, ils souhaitaient préparer un BTS ou s'inscrire dans un IUT ou une école paramédicale ; s'ils n'ont pu le faire, c'est le plus souvent parce que leur dossier n'a pas été accepté dans cette formation, mais aussi qu'ils s'y sont pris trop tard et qu'il n'y avait plus de place. Environ 20 % évoquent des contraintes matérielles ainsi que la difficulté à trouver une entreprise d'accueil pour une formation en alternance. La principale raison à leur inscription à l'université que donnent ceux qui sont là par défaut est le hasard : un sur cinq abandonne ses études à l'issue de cette année, sans doute découragé, démotivé et en difficulté pour retrouver une autre formation (Beaud S., 2002).

La situation des bacheliers de « première génération » qui se sont orientés dans une filière courte (IUT ou STS) est plus favorable : la plupart d'entre eux franchissent avec succès le cap de la première année. Le bilan est cependant mitigé pour ceux qui se sont inscrits en STS : deux ans plus tard, un sur quatre a en effet quitté le système éducatif sans autre diplôme que le baccalauréat. Cette situation ne correspond cependant pas toujours à un échec à l'examen : confrontés à des difficultés financières importantes, certains abandonnent en effet leur formation parce qu'ils ont trouvé un emploi, parfois dans l'entreprise dans laquelle ils faisaient leur stage. Environ la moitié des élèves de STS bacheliers de « première génération » obtiennent leur diplôme à l'issue de la seconde année : c'est 11 points de moins que les bacheliers « de père en fils ». Par ailleurs, ils poursuivent beaucoup moins souvent leurs études après l'obtention de leur diplôme : l'écart entre les bacheliers « de première génération » et les « de père en fils » est de 20 points.

C'est en IUT que les bacheliers de « première génération » réussissent le mieux : 72 % de ceux qui avaient été admis dans cette filière après leur baccalauréat valident leur diplôme en deux ans, soit la même proportion que parmi les bacheliers « de père en fils ». Les trois quarts

11. Situation quatre ans plus tard des bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur après leur bac



1. Parmi les autres formations figurent en particulier la licence et toutes les formations de niveau Bac + 2 à Bac + 4, y compris les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Champ : France métropolitaine, ensemble des bacheliers du panel 1995 ayant poursuivi dans l'enseignement supérieur.

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

d'entre eux prolongent leurs études après leur réussite à l'examen. L'écart s'observe ici sur le taux de poursuite dans une grande école d'ingénieurs ou de commerce, deux fois moins élevé chez les bacheliers « de première génération ». De façon générale, dès leur entrée dans l'enseignement supérieur, et quelle que soit l'orientation qu'ils prennent, ces derniers se projettent moins souvent dans des études longues : seul un sur cinq envisage de poursuivre au moins jusqu'à niveau bac + 5, alors que près de la moitié (46 %) des bacheliers « de père en fils » ont cette ambition.

Les grandes écoles, « plafond de verre » des bacheliers de « première génération »

Le bilan des trois premières années d'études supérieures montre ainsi la disparité des situations auxquelles sont parvenus les bacheliers selon que leurs parents ont ou non accédé eux-mêmes au baccalauréat et, de ce fait, l'écart des niveaux de formation avec lesquels ils vont se présenter sur le marché du travail¹⁴. Alors que, quatre ans après leur baccalauréat, les trois quarts des bacheliers « de père en fils » sont encore scolarisés dans l'enseignement supérieur, ce n'est le cas que de la moitié des bacheliers de « première génération » (figure 11). Parmi ces sortants, la différence se fait en outre sur la part des sorties sans diplôme : 22 % des bacheliers dont les parents n'avaient pas eu le baccalauréat, et 8 % seulement des bacheliers « de père en fils », ont en effet quitté l'enseignement supérieur sans y avoir obtenu de diplôme après y avoir passé une, deux voire trois années.

L'autre différence importante tient au moindre accès des bacheliers « de première génération » à une formation conduisant aux diplômes de niveau le plus élevé, qu'ils se soient orientés après leur baccalauréat à l'université ou en CPGE, ou qu'ils aient poursuivi leurs études avec succès après l'obtention d'un DUT ou d'un BTS. Quatre ans après leur baccalauréat, seuls 14 % des bacheliers « de première génération » sont inscrits en master ou dans une grande école, contre 33 % des bacheliers dont au moins un des parents a eu le baccalauréat. L'écart est encore plus marqué pour les grandes écoles : seuls 4 % des bacheliers de « première génération » ont intégré cette filière contre 17 % des bacheliers « de père en fils ». Comme tout au long de la scolarité, ces écarts reflètent partiellement des écarts de niveaux scolaires. Mais au-delà de ces différences de niveaux, dans quelle mesure le fait d'avoir au moins un parent déjà bachelier influe-t-il sur cette disparité des situations ?

Un modèle (régression logistique) a été estimé pour mesurer l'effet relatif des différentes caractéristiques d'un bachelier sur sa probabilité d'être inscrit quatre ans plus tard dans une formation conduisant à un diplôme de niveau bac + 5 (figure 12). La régression prend en compte cette fois les principales variables caractérisant l'entrée dans l'enseignement supérieur, recueillies au cours de la première année d'interrogation, en particulier la formation suivie, l'adéquation de cette formation avec la filière qui était souhaitée par le bachelier et les motivations de son inscription. Parmi les variables décrivant l'environnement scolaire, seule est conservée la taille de la commune dans laquelle est implanté l'établissement de terminale, qui donne une indication sur l'offre locale de formation. Les variables concernant la perception qu'ont les parents des diplômes ou de leur niveau de revenus n'ont plus d'effet à ce stade de la scolarité.

L'analyse montre que les caractéristiques scolaires à la fin de l'enseignement secondaire conservent encore toute leur importance. Mais elle met aussi en évidence que l'inscription prise après le baccalauréat joue un rôle déterminant sur le parcours ultérieur : le passage par une CPGE constitue ainsi « la voie royale » pour un accès rapide aux diplômes les plus élevés. L'influence

14. Seuls les bacheliers 2002, 2003 et 2004, c'est-à-dire ayant eu leur baccalauréat avec au plus deux ans de retard pour les séries générales et technologiques sont pris en compte ici, faute de recul suffisant pour les autres. Ils représentent 95,5 % du champ.

12. Impact des différentes caractéristiques des bacheliers sur leur réussite au cours des premières années d'études supérieures

	Accès en master ou dans une grande école	dont : dans une grande école
Constante	0,64	- 1,24
Genre		
Garçon	Réf.	Réf.
Fille	- 0,28***	- 0,88***
Série du baccalauréat		
Série ES (sciences économiques et sociales)	Réf.	Réf.
Série S (scientifique)	n.s.	0,58***
Série L (littéraire)	- 0,37**	- 1,55***
Série technologique	- 1,22***	- 0,53*
Âge au baccalauréat		
17 ans	Réf.	Réf.
18 ans	n.s.	n.s.
19 ans ou plus	- 0,63***	- 0,66*
Mention obtenue au baccalauréat		
Sans mention	- 0,72***	- 0,32*
Assez bien	Réf.	Réf.
Bien ou très bien	0,62***	0,94***
Taille de la commune d'implantation de l'établissement en terminale		
Moins de 50 000 habitants	n.s.	- 0,44**
Entre 50 000 et 200 000 habitants	n.s.	n.s.
Entre 200 000 et 2 000 000 d'habitants (hors Île-de-France)	Réf.	Réf.
Commune d'Île-de-France	0,44***	0,48**
Orientation après le baccalauréat		
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	1,19***	2,02***
Instituts universitaires de technologie (IUT)	Réf.	Réf.
1 ^{er} cycle universitaire	- 0,29**	- 1,91***
Sections de techniciens supérieurs (STS)	- 1,51***	- 1,17***
Écoles recrutant après le baccalauréat ¹	- 1,86***	- 0,48*
Est dans la filière de son choix²		
Oui	Réf.	Réf.
Non	- 0,36*	n.s.
Motivé par le contenu des études²		
Oui	Réf.	Réf.
Non	- 0,35***	n.s.
Motivé par les débouchés de la filière²		
Oui	n.s.	0,41**
Non	Réf.	Réf.
Accès des parents au baccalauréat		
Bacheliers «de père en fils»	Réf.	Réf.
Bacheliers «de première génération»	n.s.	- 0,60***
Catégorie sociale de la personne de référence du ménage		
Agriculteur, artisan, commerçant	n.s.	0,65**
Cadre	n.s.	n.s.
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.
Employé	n.s.	n.s.
Ouvrier ou inactif	n.s.	n.s.

1. Écoles d'art, d'architecture, de commerce, du secteur paramédical ou social, etc.

2. Déclaration du nouveau bachelier.

Note : les coefficients sont issus de modèles qualitatifs (modèles Logit) dont la variable dépendante est, d'une part, l'accès ou non en master ou dans une grande école et, d'autre part, l'accès ou non dans une grande école. Les coefficients non significatifs au seuil de 5 % sont indiqués n.s. ; les coefficients marqués * sont significatifs à un seuil de 5 % ; ceux marqués ** à un seuil de 1 % et ceux marqués *** à un seuil de 0,1 %.

Lecture : par rapport aux garçons (situation de référence), les filles ont, à situation scolaire et familiale comparable, une probabilité moins forte de se retrouver en master ou dans une grande école, puisque le coefficient est négatif (- 0,28) et significatif au seuil de 0,1 %.

Champ : France métropolitaine, entrants en sixième en 1995 ayant obtenu le baccalauréat en 2002, 2003 ou 2004 (soit 95,5 % des bacheliers du panel).

Source : Depp-SIES, panel d'élèves du second degré recruté en 1995.

des variables ayant trait à la motivation des bacheliers dans le choix de leur orientation est moins importante, mais elle subsiste : le fait de ne pas avoir pu s'inscrire dans la formation de son choix ou de ne pas être motivé par le contenu des études dans lesquelles il s'engage, affecte la suite du parcours d'un étudiant. Mais, toutes choses égales par ailleurs, le fait qu'un de ses parents détienne ou non le baccalauréat n'a aucun effet significatif sur la probabilité pour un bachelier de parvenir en master ou dans une grande école trois ans plus tard.

Le constat est inverse lorsqu'on modélise seulement la probabilité pour un bachelier de se retrouver inscrit dans une grande école. La filière suivie après le baccalauréat, le profil scolaire, mais aussi le genre ainsi que l'origine géographique, pour des raisons d'offre de formation, conservent dans ce cas un rôle important. Mais, à caractéristiques comparables, et en particulier à choix d'orientation équivalent, un bachelier « de première génération » intègre toujours moins souvent une grande école qu'un bachelier « de père en fils ». Cette situation reflète en partie une moindre ambition en termes de niveau d'études : accéder à l'enseignement supérieur et y obtenir un diplôme, même s'il s'agit d'un diplôme de niveau bac + 2, constitue déjà une étape importante dans l'histoire familiale. Mais elle peut traduire également de fréquentes difficultés financières : le coût des inscriptions, mais aussi la nécessité souvent de déménager dans une autre ville constituent autant d'obstacles à l'intégration dans une grande école. Elle peut tenir aussi à un manque d'information : les bacheliers « de première génération », dont les parents sont le plus souvent peu initiés à l'enseignement supérieur, ne présentent pas leur candidature en CPGE parfois simplement parce qu'ils connaissent mal cette filière. Mais ils postulent également moins souvent à l'entrée dans une grande école après un DUT, un BTS ou une licence, moins avertis de cette possibilité et des avantages qu'elle procure en termes d'insertion professionnelle (Albouy V., Wanecq T., 2003). ■

Bibliographie

- Albouy V., Wanecq T., « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et Statistique* n° 361, 2003.
- Beaud S., « 80 % au baccalauréat...et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire », *La Découverte*, 2002.
- Caille J.-P., « Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés », *Éducation et formations* n° 74, avril-juin 2007.
- Caille J.-P., Lemaire S., « Filles et garçons face à l'orientation », *Éducation et formations* n° 63, avril-juin 2002.
- Caille J.-P., Rosenwald F., « Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution », *France, portrait social*, édition 2006, *Insee Références*, novembre 2006.
- Felouzis G., Liot F., Perroton J., « L'apartheid scolaire », *Éditions du Seuil*, 2005.
- Jarousse J.-P., Labopin M.-A., « Le calendrier des inégalités d'accès à la filière scientifique », *L'Orientation scolaire et professionnelle* volume 28 – n° 3, septembre 1999.
- Lemaire S., « Disparités d'accès et parcours en classes préparatoires », *Note d'information* n°08-16, mars 2008.
- Vallet L.-A., Caille J.-P., « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français », *Les dossiers d'Éducation et formations* n° 67, 1996.
-